

Régionales en Auvergne-Rhône-Alpes

Régionales en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ornex

dt La commune renonce à l'éclairage public nocturne de certaines artères

Par Gérard DOUS - 22 juin 2021 à 14:34 | mis à jour le 22 juin 2021 à 14:37 - Temps de lecture : 2 min



La RD 1 005 sera une des seules routes à rester éclairée. Photo Le DL /G.Do.

Depuis le lundi 21 juin au soir, les usagers de certaines artères du centre d'Ornex peuvent sans doute s'étonner de voir l'éclairage public en berne. En aucun cas il ne s'agit pas d'une panne volontaire ou accidentelle, mais tout simplement de la volonté des élus et du conseil municipal de réduire la consommation de courant électrique, tout en contribuant à la réduction de la pollution lumineuse, préjudiciable à la faune et à la flore.

Une mesure qui s'applique déjà à Sauverny et à Léaz et dans le Grand Genève avec l'extinction des lumières, appliquée le 21 mai dernier et largement suivie dans le Pays de Gex. Mais là, l'extinction de l'éclairage public ornésien s'appliquera de 22 h 30 à 5 heures du matin. Quelques voies resteront toutefois éclairées : il s'agit de la RD 1005, de la RD 15, de la RD 78 D (vers Brétigny) de la RD 78 G, alors que toutes les autres voies seront plongées dans l'obscurité, à l'exception de la place de l'église et des deux écoles.

Entre 20 et 30 % d'économie sur la facture

Une information à la population aux lotissements, aux syndicats de copropriétés a été faite. « Nous n'avons pas eu d'opposition frontale, mais quelques craintes dissipées après discussion. Et la gendarmerie nous a expliqué qu'à travers leurs statistiques, dans les lotissements non éclairés, les cambriolages étaient moins nombreux » explique le maire, Jean-François Obez. En effet les malfaiteurs opèrent de préférence dans la journée et au crépuscule. « Et puis lorsque l'on parle de protection de l'environnement, les citoyens sont plus enclins à adhérer » ajoute l' élu.

« Néanmoins il a fallu adapter les horloges astronomiques qui commandent les coupures et entreprendre certains travaux, soit une dépense amortie en trois ans », remarque Willy Delavenne, adjoint, en charge des travaux. Mais globalement, l'économie réalisée se monte entre 20 et 30 % sur la facture annuelle d'électricité.

Politique

Ornex

**À LIRE AUSSI**